



L'UNION ARQUOISE

AAPPMA L'UNION ARQUOISE

REGLEMENT DES ETANGS DE BEAUSEJOUR ET MALHÔVE 2023 :

La pêche de nuit est interdite, à l'exception des nuitées spéciales pour pêcher la carpe. (Voir règlement annexe)

La pêche est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après son coucher.

Sont strictement interdits:

- la pêche en barque, la circulation de canots, planche à voile, modélisme et bateau amorceur, la baignade, de faire du camping sur les berges des étangs.
- de jeter des détritiques en tout genre sur les berges et dans les étangs.
- les chiens doivent être tenu en laisse et ne pas entrer dans l'eau.
- le nombre de cannes autorisées est limité à 4 dont 2 aux carnassiers.
- de faire du feu sur les berges, le barbecue posé sur pieds est autorisé mais les braises doivent être dans un récipient prévu à cet effet.

Taille minimale :

- brochet : 60 cm mini, 80 cm maxi, au-delà remise à l'eau.
- sandre : 50 cm

Brochet et sandre :

En 2^{ème} catégorie du 1^{er} janvier au 29 janvier puis du 29 avril au 31 décembre 2023.

Nombre de capture 3 par jour : 2 brochets + 1 sandre ou 1 brochet + 2 sandres ou 3 sandres.

2 brochets par jour. Les sandres capturés entre le 29 avril et le 10 juin 2023 doivent être remis obligatoirement à l'eau quelle que soit leur taille.

Anguille jaune :

En 2^{ème} catégorie du 15 février au 15 juillet 2023.

La pêche de nuit est interdite, chaque pêcheur doit être en possession du carnet capture anguille.

La pêche à la carpe le « **NO-KILL** » est obligatoire. **Pour pêcher la carpe de nuit le carnet de capture est obligatoire. À nous rendre pour le 20 octobre 2023 dernier délai.**

Nous demandons à chaque pêcheur de bien vouloir respecter : le poisson, les autres pêcheurs et la tranquillité des riverains.

L'AAPPMA l'Union Arquoise peut se réserver certaines berges ou parties de berges pour l'organisation de concours, cette réservation sera signalée par la pose de panneaux.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Monsieur Jean-Claude LEPAISANT 11, rue d'Avignon 62510 Arques

Tél.: 03.21.98.52.06 / 06.25.21.84.11 [courriel:jean-claude.lepaisant@orange.fr](mailto:jean-claude.lepaisant@orange.fr)

Site internet : www.unionarquoise-peche62.fr

Courriel : contact@unionarquoise-peche62.fr

Bonne pêche à tous
Le Conseil d'Administration
Le Président

I.P.N.S.